



**Nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine conférence des AMPHIS DE LA SANTE**

Cette série de réunions a été créée pour donner aussi la parole à ceux dont l'avenir professionnel se décide aujourd'hui. Pour cela notre invité, après son intervention, répond aux questions de l'amphi et à celles des jeunes cadres industriels et hospitaliers et des étudiants que nous avons invités. Nous souhaitons créer ainsi un espace de rencontres et de réflexions prospectives autour de questions touchant à l'organisation, l'économie et l'environnement de la Santé, des produits de santé et de la Protection Sociale.

**Le prochain AMPHI DE LA SANTÉ aura lieu :**

**Mardi 16 Octobre 2018 de 8h30 à 10h00 précises**

**Invité**

**Christian SAOUT**

***Président de la  
Commission Évaluation Économique et de Santé Publique (CEESP)  
de la Haute Autorité de Santé***

**Amphithéâtre ESSEC - ESSEC Executive Education – CNIT La Défense  
2, place de La Défense  
92800 PARIS LA DEFENSE  
(Métro : Grande Arche de La Défense)  
(Parking B CNIT – Sortie La Défense 6)  
Accueil café à partir de 8 h 00**

Les Amphis de la Santé sont organisés conjointement par :



Merci de renvoyer le bulletin ci-dessous **avant le Lundi 15 octobre 2018.** Il n'y a aucun frais d'inscription.

Nom - Prénom : .....

Société : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

**Participera** aux Amphis de la Santé du **Mardi 16 octobre**

**Ne pourra participer**

**A retourner : Les Amphis de la Santé – 183 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly sur Seine  
Téléphone : 01.40.88.00.35 - Mail : [contact@acip.asso.fr](mailto:contact@acip.asso.fr)**

*Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'ACIP aux fins de gérer votre participation à cet événement. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité des données ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées mentionnées ci-dessus. Vous pouvez, à tout moment, introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle telle que la CNIL.*